

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, MAN Camions & Bus S.A. représentant dûment accrédité de la Société MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft Dachauer Strasse 667, Postfach 50 06 20 D-80996 MUNCHEN (Allemagne) constructeur, certifie :

QUE LE VEHICULE LIVRE :
En châssis cabine (voir nota 1)
En V.A.S.P. (voir nota 2)

(2)	Dénomination :	
(D1)	Marque :	MAN
(D2)	Type : (N)	
	Variante : (05P11 - 15P11)	
	Versions :	
	Cabines :	(C - L - LX - DK)
	Empattements :	(1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 101)
	Moteurs :	(DE - DV - FE - FV)
(D3)	Dénomination commerciale :	N05P11C4FE
(E)	(3) N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type :	TGL
(F1)	Masse en charge maxi techniquement admissible (kg) :	WMAN05ZZXDY290035
(F2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : (11990)	11990
(F3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) : (néant - 15490 - 18500 - 24000)	11990
(J)	Catégorie nationale :	24000
(J1)	Genre national :	N2
(K)	Numéro de la réception par type :	CAM - VASP
(P1)	Cylindrée (cm3) :	P-2094.05.04
(P2)	Puissance nette maximale (kW) : (132 - 132 - 162 - 162)	4580
(P3)	Source d'énergie :	162
(P6)	Puissance administrative (CV) :	G.O
(S1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : (2, sur demande : 3, 4, 5, 6 ou 7)	12
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt dB(A) : moteurs DE-DV-FE-FV (88)	2
(U2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) : (1800)	88
(V7)		1800
(V9)	Classe environnementale : moteurs DE-FE (0555*0651G) DV-FV (0555*0651K)	0555*0651G

est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

sort de nos usines le :
pour être livré à :

FAIT A EVRY, LE 01/02/2013

MAN Camions & Bus SAS
12, avenue du Bois de l'Épine
CP 8005 COURCOURONNES
91008 EVRY Cedex
Tél. 01 69 47 16 00 - Fax 01 60 78 75 34

A. de Protopopoff

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous, soussignés, MAN Camions & Bus SA représentant dûment accrédité de la Société MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft Dachauer Strasse 667, Postfach 50 06 20 D-80996 MUNCHEN (Allemagne) constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

- a) D'un système antipatinage de roues (ASR) (OUI - NON) NON
- b) D'un ralentisseur hydraulique (OUI - NON) NON
si OUI poids de ce ralentisseur
- c) D'un ralentisseur électromagnétique (OUI - NON) NON
si OUI poids de ce ralentisseur
- d) Véhicule équipé de pneumatiques (3) 265/70 R 17.5
- e) Charges maximales techniquement admissibles (indiqué sur plaque constructeur) (2)
Essieu 1 / Essieu 2 4400 / 8400
- f) Type de suspension :
(AR : non pneumatique au sens de l'annexe III de la directive 85/3/CEE.
AR : pneumatique au sens de l'annexe III de la directive 85/3/CEE.) MECANIQUE
- g) Barre anti encastrement livrée de série (sans marquage) (OUI-NON) OUI
- h) Véhicule livré avec chauffage autonome de série (OUI-NON) NON

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

(3) A compléter

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le Procès-Verbal de réception du type et
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage d'un dispositif d'attelage, conforme à l'annexe X de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe;
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le Procès-Verbal de réception du type et :
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé..

MAN Camions & Bus SAS
12, avenue du Bois de l'Épine
CP 8005 COURCOURONNES
91008 EVRY Cedex
Tél. 01 69 47 16 00 - Fax 01 60 78 75 34

A. de Protopopoff